

La droite dans l'étau des taux

CONSEIL GÉNÉRAL Les arguments de l'opposition ont été vertement balayés

« De la part du représentant d'une majorité qui a instauré la franchise médicale, soit un nouvel impôt pénalisant les plus pauvres, qui fait peser le RSA sur les revenus moyens tout en assurant un bouclier fiscal pour les plus riches, je trouve que c'est pousser le bouchon un peu loin. » Michèle Delaunay, l'élue socialiste bordelaise n'y est pas allée de main morte, hier après-midi lors de la session du Conseil général, pour répliquer à Yves d'Amécourt.

Le leader UMP de l'opposition départementale venait d'expliquer pourquoi le groupe Gironde Avenir allait voter contre la hausse des taux. Il reproche au président Philippe Madrelle de ne pas avoir tenu sa promesse prise lors du budget primitif en décembre dernier et d'augmenter de 1 % les impôts des ménages et de 1,5 % la taxe professionnelle (lire « Sud Ouest » d'hier).

Pour Yves d'Amécourt, le Département pourrait se passer de cette augmentation. Car s'il reconnaît la baisse des droits de mutation perçus lors des transactions immobilières, il estime que les 12 millions résultant de la réévaluation des bases d'imposition décidée lors de la loi de finances, et l'aide indirecte consentie dans le cadre du plan de relance (20 millions) permettaient de compenser.

Il estime enfin que la capacité d'emprunt du Département est « très importante » et pouvait éviter une ponction sur les ménages de 4 millions supplémentaires.

« Raisonnable »

Une analyse que ne partagent évidemment pas le président Philippe Madrelle et le vice-président chargé des finances, Yves Lecaudey. Ce dernier a simplement fait l'addition des deux « bonnes surprises » citées plus haut par Yves d'Amécourt, pour expliquer que 32 millions de bonus ne peuvent compenser une perte de 35 à 36 millions de pertes de droits de mutation.

Pour combler l'écart, sans toucher aux investissements et sans aller au-delà de 50 % pour les financer, seul la hausse d'impôts est « raisonnable ». Cela a été qualifié de « juste » par les trois élus com-



Le leader UMP Yves d'Amécourt est monté seul au créneau. PH. SO

138 millions pour la LGV sous réserve

■ Les conseillers généraux ont confirmé hier l'engagement du Département à hauteur de 138 millions d'euros pour participer au financement de la ligne de TGV Sud-Europe Atlantique, entre Bordeaux et l'Espagne.

Une participation assortie de réserves, notamment sur les délais de réalisation, et de conditions. Le Département souhaite être considéré comme « un partenaire et non comme un tiroir-caisse ». Sont de-

mandés également que soit associée à cette ligne celle de Tours-Bordeaux qualifiée de « complètement indispensable » et que la gare de Libourne soit desservie. Au nom de l'opposition, Michel Duchêne a regretté que « la Région traîne ». Quant aux trois élus communistes, ils sont les seuls à s'être abstenus sur ce dossier, estimant que les collectivités locales n'avaient pas à pallier le manque d'engagement de l'État.

munistes présents. Davantage d'emprunt équivaldrait, selon Yves Lecaudey, à « s'inscrire dans le droit fil du gouvernement qui a multiplié par deux la dette de la France en douze mois, ce qui frise l'irresponsabilité ».

L'opposition a reçu d'autres voilées de bois vert que celles de Michèle Delaunay. Philippe Madrelle a lui aussi dénoncé la politique gouvernementale qui aggrave à ses yeux « la désagrégation économique et sociale » en ces temps de crise. Serge Lamaison, président du groupe des élus socialistes a, quant à lui, signalé que des départements gérés par la droite n'hésitent pas à augmenter bien davantage les impôts. Et de citer les hausses de 15 %

dans les Alpes-Maritimes « dont Estrosi est le président », 30 % dans les Hautes-Alpes et 7,5 % dans la Sarthe, « le fief de Fillon ».

Quant à Yves Lecaudey, il a promis d'attendre le vote des taux dans la commune de Sauveterre-de-Guyenne dont Yves d'Amécourt est le maire. Et le grand argentier de menacer : « Si la commune ne fait pas d'effort fiscal, c'est qu'elle n'engage pas d'investissement et qu'elle n'a donc pas besoin d'aide. »

Bref, les votes contraires des sept élus présents de l'opposition, sur les 14 que compte le groupe, n'ont donc pas pesé bien lourd face aux 37 voix favorables.

Anne-Marie Siméon
am.simeon@sudouest.com

POLÉMIQUE SUR LES DOTATIONS D'ÉTAT

Le préfet contredit Madrelle

Le préfet de la Gironde, Francis Idrac, a vivement contesté hier les propos tenus par le président PS du Conseil général, Philippe Madrelle, dans « Sud Ouest », sur le recul des dotations financières de l'État au Département. « Je conteste absolument l'affirmation de Philippe Madrelle selon laquelle l'État doit 150 millions d'euros au Département. Je conteste également toute baisse des dotations d'État : en Gironde, elles ont augmenté de 5,6 % entre 2003 et 2008, et on attend +2 % pour 2009. J'ai déjà proposé à M. Madrelle de faire un observatoire paritaire des transferts de financements, comme cela existe à Paris. Il a créé son propre observatoire avec des chiffres qui viennent d'on ne sait où. Je rappelle que les transferts de compétences et de financements sont des paramètres suivis au niveau national par une commission pari-

taire. Laquelle a déjà démontré que les engagements de l'État sont tenus. »

Autre point de désaccord entre le président du Conseil général et le préfet, les droits de mutation (immobilière), désormais perçus au niveau local. Francis Idrac précise que la Gironde a perçu 180 millions d'euros de droits de mutation entre 2003 et 2007, autant de sommes qui autrefois allaient dans les caisses de l'État. « Ces droits, c'est un bonus dont Philippe Madrelle ne parle jamais », ironise M. Idrac. Selon le préfet enfin, il existe aussi un différend sur le financement du RMI. Face à l'État qui aurait tenu ses engagements en matière de financement, le Conseil général a choisi d'augmenter ses dépenses, entraînant un écart accru entre les deux contributeurs.

D. L.